



Aux Syndicats salariés

Objet : Demande d'avis sur l'avenir des Associations de salariés agricoles

Réponse urgente souhaitée avant le 30 novembre 2018

Paris, le 5 novembre 2018

Monsieur le Président,

L'Association des salariés agricoles de France anime et fédère un réseau de 20 Associations de salariés agricoles départementales et de 5 Associations régionales. Ce sont les seules associations de développement gérées par des salariés agricoles pour des salariés de la production agricoles. Elles ont été créées à la demande de représentants syndicaux afin de prolonger leur action et qu'une partie des moyens dédiés au développement agricole aille vers les salariés de la production. Notre mouvement existe depuis 1961, suite à la parution d'un décret sur la vulgarisation du progrès agricole et effectuée un travail important d'information, de contact sur le terrain, de regroupement et de valorisation des salariés agricoles.

Les Associations de salariés agricoles sont un partenaire important des syndicats, afin de faire remonter les préoccupations recueillies sur le terrain et, notamment en ce moment dans la mise en place des collèges salariés des chambres d'agriculture. Nos structures sont complémentaires et nous souhaitons qu'elles travaillent ensemble demain pour valoriser les métiers des salariés agricoles. Nos responsables sont issus de centrales syndicales diverses mais parviennent sur cet objectif à réaliser un travail commun. Pour l'illustrer, nos quatre derniers présidents sont issus de quatre syndicats différents.

Par ce courrier et en vue d'aider le choix des salariés agricoles lors des prochaines élections professionnelles, nous vous demandons de répondre à la question suivante : « Quel est le soutien national de votre centrale syndicale sur l'accompagnement financier et/ou en moyens d'animation des Associations de salariés de la production agricole par les Chambres d'agriculture ? ». Nous avons aujourd'hui besoin d'un positionnement clair de la part de votre structure.

Nos associations départementales ont été invitées à envoyer cette même question à leur représentants départementaux et régionaux. Nous nous engageons à publier à la fin de l'année, les positions de chacune des structures par voie de presse et sur l'ensemble de nos publications, bulletins, sites Internet et réseaux sociaux. Nous attendons des actes forts pour construire une vision d'avenir.

Espérant vivement une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Eric Passetemps
Président de l'Association des salariés agricoles de France

Contacts :

Eric PASSETEMPS - Président : 06 80 92 20 41 – ericpasetemps@orange.fr

Céline MAREC – Animatrice : 01 44 95 08 16 – 06 76 48 15 52 - c.marec@trame.org

